

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



**Avec ce paiement simple,
pratique et efficace,
vous gardez l'esprit libre !**

Ce prélèvement concerne votre loyer et vos charges.

La régularisation des charges, effectuée une fois par an,
est prélevée avec un mois de décalage.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous appeler afin
d'aménager vos échéances.

Pour bénéficier du prélèvement automatique dès votre prochaine échéance :

- 1 Complétez et signez l'autorisation de prélèvement au dos de ce document
- 2 Joignez un Relevé d'Identité Bancaire / IBAN
- 3 Envoyez le tout à :
OPH - Lille Métropole Habitat
CS 40 453
Service comptabilité fournisseurs
59338 TOURCOING Cedex

Le 5, le 10, le 15 ou le 22 ?

CHOISISSEZ LA DATE DE
PAIEMENT DE VOTRE LOYER

pour en finir avec les déplacements,
les courriers, et ainsi éviter les retards,
les relances et les pénalités !

IMPORTANT

- 1 Pour que votre demande soit prise en compte, merci de compléter avec précision l'ensemble des champs ci-dessous pour la demande ET pour le mandat de prélèvement.
- 2 Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB / IBAN) à votre demande.

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT SEPA

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU LOCATAIRE

Mentions obligatoires

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Mail	<input type="text"/>

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER SI DIFFÉRENT DU LOCATAIRE

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>

RÉFÉRENCES LOCATAIRE

Merci d'indiquer les 6 premiers chiffres de votre référence client sans les tirets

COMPTE À DÉBITER

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Etablis ^t	Guichet	N° Compte	Clé RIB

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Établissement	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>

DATE DE PRÉLÈVEMENT SOUHAITÉE

Cochez la case correspondante

le 5	<input type="checkbox"/>	le 10	<input type="checkbox"/>	le 15	<input type="checkbox"/>	le 22	<input type="checkbox"/>
------	--------------------------	-------	--------------------------	-------	--------------------------	-------	--------------------------

Date	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
------	----------------------	-----------	----------------------

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération du n°80 du 1-4-80 de la commission Informatique et Libertés.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (réservée à LMH)

LMH
425, Boulevard Gambetta
59200 TOURCOING

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LMH à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LMH.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

ICS FR 76 ZZZ 004559

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

<input type="text"/>
IBAN - Numéro d'Identification International du compte bancaire
<input type="text"/>
BIC - Code International d'Identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif

Fait à	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
Le	<input type="text"/>		

Note : Vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.